



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur santé. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



**SOLDE POSITIF
DE SALARIÉS**

Le solde de salariés est positif et supérieur à celui du secteur. Le turnover est relativement faible au regard du secteur santé, démontrant une plus grande stabilité des salariés dans la branche.

Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

Effectif en début d'année	33 118	261 472
Salariés entrés dans l'année	5 683	46 652
Salariés sortis dans l'année	4 810	42 322
Salariés entrés et sortis dans l'année	1 482	14 119
Taux d'entrée	17,2 %	17,8 %
Taux de sortie	14,5 %	16,2 %
Solde 2012	2,6 %	1,7 %
Turnover annuel	15,8 %	17 %

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2012}}$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année

- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets dentaires



SURREPRÉSENTATION DES CDD

Les cabinets dentaires recrutent majoritairement leurs salariés en CDI. Cependant, le recours au CDD est important et les salariés concernés sont nettement surreprésentés au regard de la population totale 41 % contre 11 %.

MAJORITÉ DE RECRUTEMENTS DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement beaucoup plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge. Près de trois entrants sur cinq ont moins de 35 ans. Cependant, la proportion d'entrants de plus de 35 ans est importante, ce qui est le signe d'entrées importantes en cours de carrière.

RECRUTEMENTS IMPORTANTS D'EMPLOYÉS

Le profil des entrants par catégorie sociale est proche de celui de la population de la branche. Néanmoins, le recrutement des employés est privilégié par rapport aux autres catégories sociales.



SOLDE ANNUEL DES EFFECTIFS POSITIF

Toutes les régions affichent un solde annuel des effectifs positif. Il dépasse la centaine de salariés dans trois régions : Auvergne, Rhône-Alpes, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

Profil des entrants

Répartition des entrants par branche professionnelle et type de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentissage	Autre	Total
	58 %	41 %	0 %	1 %	100 %
	47 %	45 %	6 %	1 %	100 %

Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	58 %	36 %	6 %	100 %
	64 %	28 %	8 %	100 %

Répartition des entrants catégorie sociale

Catégorie sociale		
Cadres	7 %	19 %
Professions intermédiaires	3 %	28 %
Employés	85 %	45 %
Ouvriers	5 %	7 %

Mobilité annuelle par région

Solde annuel = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	40	-111
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	43	677
Auvergne, Rhône-Alpes	110	488
Bourgogne, Franche Comté	6	95
Bretagne	31	273
Centre	22	86
Corse	4	-62
DOM	45	134
Île-de-France	284	1 148
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	115	650
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	52	398
Normandie	11	-206
Pays de la Loire	56	298
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54	462
Total	873	4 330

Source : DADS 2012